

Les repères pour gérer les prairies

Somme de températures cumulées depuis le 1er février (base 0°-18°)	250 à 350°C	500°C	700 à 800°C	1000°C	1200°C	1400°C	> à 1400°C
	Mise à l'herbe	Fin déprimage Épi à 5 cm	Fauche précoce Épi à 10 cm - Début épiaison	Foin précoce Début floraison	Foin moyen floraison	Foin tardif médiocre Début grainage	Grainage

Pluie intense depuis janvier

Sommes de T° depuis le 1 ^{er} février et pluviométrie depuis le 1 ^{er} janvier et les 10 derniers jours. Sources : données Météo-France				
Au 24 juin				
Postes	Secteur	Cumul T°	Pluie mm	Pluie 7 j
TROYES (112 m)	Champagne	1739	362	30
MATHAUX (130 m)	Briennois	1753	448	24
METZ-ROBERT (140 m)	Chaourçois	1681	543	58
ARCES (265 m)	Pays d'Othe	1648	647	62
GRANDCHAMP (180 m)	Puisaye	1696	533	65
PERRIGNY (207 m)	Auxerre	1764	505	57
ST ANDRE EN TP (300 m)	Avallon	1674	598	67
SAINT-LEGER VAUBAN (464 m)	Morvan	1502	830	103
TONNERRE (200 m)	Tonnerrois	1731	626	73

Nous nous approchons du milieu d'année mais déjà la pluviométrie de ces 6 premiers mois atteint 60 % des moyennes annuelles dans l'aube et 70 à 80 % des moyennes annuelles dans l'Yonne.

Moyenne annuelle de pluviométrie de 1991 à 2020 :

- Troyes : 645 mm
- Mathaux : 734 mm
- Grandchamp : 759 mm
- Saint André en terre plaine : 850 mm
- Tonnerre : 743 mm

Mesures d'herbe

Pâturages suivis	Type de prairie	Croissance de l'herbe kgMS/Ha/jour
Sully-sur-Loire (45)	PT et Nat.	NC
St Privé AB (89)	Temporaire	51
St Privé (89)	Temporaire	30
Saints en Puisaye (89)	Temporaire	31
Treigny-Perreuse Ste Colombe (89)	Naturelle	33
Quarré les tombes (89)	Naturelle	104
Sainte-Magnance (89)	Naturelle	23
Venoy (89)	Temporaire	46
Soumaintrain (89)	Temporaire	50
Saint Thibault (10)	Naturelle	18
Chauffour-lès-Bailly (10)	PT + Nat.	59
La Villeneuve-au-Chêne (10)	Naturelle	26
Vanlay (10)	Temporaire	56

Compte tenu de l'eau disponible dans les sols, la pousse se maintient à des niveaux viables pour la saison. La portance est toujours un problème ainsi que les refus importants lié à une hauteur d'entrée de parcelle souvent trop élevée. **Une fauche de nettoyage permettra des repousses plus homogènes et de meilleures qualités.**



INFO-FOURRAGES

Gestion de l'herbe : comment remettre en état les prairies piétinées ?

Dans un grand nombre de cas, les fortes pluies de ce printemps ont engendré des conditions de portance très limites dans les prairies pâturées conduisant à du piétinement et à leur dégradation. Voici quelques informations techniques pour les restaurer et les entretenir.

1. Broyer ou faucher les refus

La présence de refus ou d'herbe couchée voire piétinée est une des caractéristiques de bon nombre de prairies pâturées ce printemps. Il est indispensable de faucher ces refus pour permettre un redémarrage rapide et régulier des repousses.

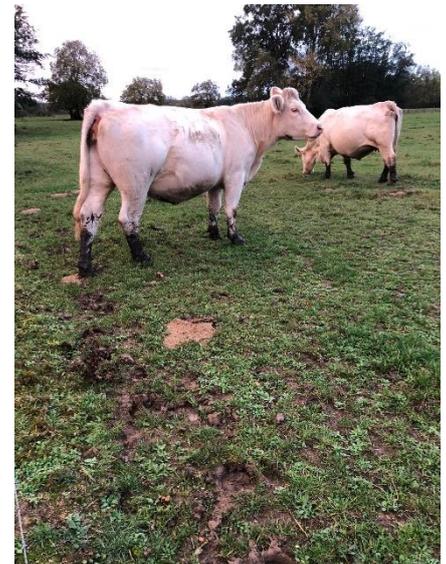
Faucher ou broyer ? la décision dépendra du volume des refus. S'il est important, la faucheuse est une bonne alternative : elle assure un débit de chantier élevé et permet d'exporter les résidus et de les valoriser en fourrage d'appoint pour des animaux à faibles besoins.

Dans tous les cas, le but est de réaliser une coupe franche (couteaux bien affutés), pas trop rase (7-8 cm) pour favoriser un redémarrage rapide de la végétation. En cas de broyage, privilégier un outil qui permette une coupe la plus fine possible avec une répartition la plus homogène. Les gyrobroyeurs sont souvent assez peu adaptés en présence de résidus importants, les broyeurs à axe horizontal seront donc plus appropriés.

2. Nivelier sa prairie en cas de déformation en surface

Le nivellement des prairies est plutôt à envisager sur une terre portante mais pas trop sèche donc plutôt en fin d'été ou en automne.

- L'utilisation d'une herse rotative réglée de manière superficielle permet d'aplanir le sol sans trop dégrader le couvert végétal.
- L'utilisation d'un outil plus agressif (scarificateur, aérateur) à la fin de l'automne peut trouver son utilité en aérant le sol dans le cas d'un compactage très important. Il pourra être suivi d'un passage de rouleau pour rappuyer en surface.



Dans quels cas peut-on envisager de sursemer ma prairie ?

Le **sursemis d'une prairie peut s'envisager à la place d'une destruction complète du couvert prairial dans le cas où la prairie est en partie abîmée à la suite d'un piétinement important de certaines zones.** Il trouve également son intérêt dans les cas où les zones de sol nu sur l'ensemble de la parcelle représentant au minimum un taux de l'ordre de 10 à 15 %. D'autre part, **un sursemis, nécessite de posséder un bon fond prairial.** Au moins 30 % des espèces présentes doivent être des espèces de bonne valeur fourragère (ray-grass anglais, féтуque élevée ou des prés, dactyle, fléole, trèfle, lotier ou encore minette, etc...). En deçà de ce seuil, un resemis est préférable.